

**PROCES-VERBAL DE SEANCE  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 JUILLET 2014**

*L'an deux mille quatorze et le huit juillet à 18h30, le conseil municipal de la commune de MORAS-EN-VALLOIRE (Drôme), dûment convoqué le 3 juillet, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Aurélien FERLAY, Maire.*

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Etaient présents : Aurélien FERLAY, Maire, Georges ANTHONIOZ, Armelline AUDRIEU, Véronique BARRAL, Gilles BRUYAT, Danièle CONJARD, Claude DESRIEUX, Mickaël DURAND (arrivé en cours de séance), Jérémy GARCIA, Yamina KHELID, Chantal MERMET, René NIVON, Hélène OLLER COLOMBO, Patrice REBOULLET, Jean-Christophe ROBIN.

Excusé(s): Mickaël DURAND (arrivé en cours de séance).

Absent(s): Aucun.

Ont donné pouvoir : Mickaël DURAND à René NIVON.

## **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal. Madame Hélène OLLER COLOMBO est désignée pour remplir cette fonction.

### **1. Adoption des procès-verbaux des séances du 16 juin et du 20 juin 2014**

Les procès-verbaux des séances du 16 juin et du 20 juin 2014 ayant été adressés aux conseillers municipaux, Monsieur le Maire demande si des observations veulent être formulées.

Aucune remarque n'est effectuée.

Les procès-verbaux des séances du 16 juin et du 20 juin 2014 sont adoptés à l'unanimité.

### **2. Rendu compte des décisions prises par délégation du conseil municipal au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.**

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu de la délégation effectuée par le conseil municipal.

Les principales décisions et achats réalisés depuis la dernière séance concernent les domaines suivants : fleurs et arbustes, produits phytosanitaires, analyse fontaine marronnier, achat d'un aspirateur, produits pharmacie, produits entretien, papeterie et cartouches d'encre, déneigement 2013, élagage arbres, visites médicales personnel.

Pas d'usage du droit de préemption urbain sur les déclarations d'intention d'aliéner reçues en mairie. Versement des subventions exceptionnelles pour les sorties scolaires, l'intervenant musique et la fête de la poire.

### **3. Désignation d'un représentant communal à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à la communauté de communes Porte de DrômArdèche**

Monsieur le Maire expose le rôle de la CLECT chargée d'évaluer les transferts de charges consécutifs aux différents transferts de compétence vers l'intercommunalité.

Le Conseil communautaire de la communauté de communes Porte de DrômArdèche a délibéré en date du 5 juin 2014 afin que chaque commune membre soit représentée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, désigne Monsieur Aurélien FERLAY pour représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche.

### **4. Demandes de subvention au Conseil Général de la Drôme dans le cadre de la dotation cantonale 2015**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de restauration des murets en galets entourant le parvis de l'église côté entrée, côté accès au cimetière et côté mur de soutènement. La commission travaux a défini comme prioritaires les travaux concernant la restauration de ces murets, ces derniers se dégradant de façon importante du fait d'une maçonnerie instable et d'une végétalisation racinaire type lierre très envahissante.

Le montant total des travaux s'élèverait à 21 830 €HT.

Considérant le coût de ce projet et la nécessité de réaliser ces travaux, Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général de la Drôme.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Municipal réfléchit également à la possibilité d'installer un panneau d'information électronique dans le village, à la condition que celui-ci puisse s'intégrer avec sobriété avec l'architecture vernaculaire locale.

Considérant le coût de ce projet, Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général de la Drôme.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### **5. Avis sur une cession immobilière proposée par Drôme Aménagement Habitat**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition de Drôme Aménagement Habitat. L'organisme départemental envisage de vendre une villa type 4 au prix estimé par France Domaines (110 000 euros hors frais notariés) au lieu dit « l'Aubépine » (Val d'Or).

Drôme Aménagement Habitat sollicite l'avis du conseil municipal sur le prix et sur le principe de la vente.

3 voix contre, 1 voix pour et 11 voix pour mais avec une clause de réinvestissement dans un aménagement locatif communal.

Le conseil municipal donne ainsi son accord mais demande que le produit de la vente permette à DAH de venir construire d'autres logements locatifs sur la commune de Moras-en-Valloire dans le cadre des zones à urbaniser existantes.

### **6. Avis sur le dossier de réaménagement et reboisement proposé par le SYTRAD**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande du SYTRAD concernant l'avis des propriétaires indivis sur le projet de réaménagement final et de reboisement de l'ISDND des Grises après défrichement.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable avec 9 voix pour et 6 abstentions, mais attire l'attention du SYTRAD sur la nécessité d'un rejet aqueux propre dans le ruisseau de la Vauvrière.

Le Conseil Municipal souhaite également que soient défrichées puis reboisées uniquement les surfaces nécessaires à l'avancement de l'exploitation de l'ISDND. Les progrès recherchés en terme de tri et de

valorisation des déchets, ainsi que les nouvelles filières de recyclage, peuvent laisser espérer une moindre consommation d'espace forestier dans les trente ans à venir.

## **7. Organisation scolaire et périscolaire à la rentrée de septembre 2014**

En raison des nouveaux horaires scolaires à compter de septembre 2014, les plannings des services périscolaires et de l'ATSEM doivent être adaptés.

Monsieur le Maire propose également de réduire le temps passé par l'ATSEM pour l'entretien d'été afin d'effectuer une garderie supplémentaire le mercredi matin de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h en période scolaire. L'essai sera réalisé jusqu'aux vacances de la Toussaint avec une évaluation du nombre d'enfants concernés.

Adopté avec 10 voix pour et 5 voix contre.

## **8. Point sur l'entretien des locaux communaux**

Monsieur le Maire rappelle la problématique de l'entretien des locaux communaux. Avec la création de nouveaux lieux (extension de l'école, nouvelle bibliothèque) et la volonté de mieux entretenir certains espaces nettoyés occasionnellement, la commune avait réfléchi à plusieurs solutions : un poste à temps partiel pourvu en interne ou en externe, le recours à un prestataire spécialisé dans l'entretien des locaux, ou à un organisme de services aux collectivités mettant du personnel à disposition.

A l'unanimité des membres présents, le choix est fait de recourir à un prestataire en micro entreprise spécialisé dans l'entretien de locaux. Un essai sur le mois de septembre est décidé.

## **9. Avis sur des demandes de mise à disposition de locaux municipaux**

Débats à huis clos.

## **10. Rendu compte des commissions communales et questions diverses**

- Congés d'été du secrétariat : du 28 juillet au 16 août.  
Permanences des élus : samedi 2 août de 8h30 à 11h30, samedi 9 août de 8h30 à 11h30, jeudi 14 août de 15h à 17h.
- Séminaire de rentrée du conseil municipal : samedi 30 août 2014 de 9h à 11h30.
- Inauguration de l'école primaire agrandie, de la nouvelle bibliothèque et des aménagements de la rue des terreaux : vendredi 12 septembre à 16 h, en présence de Didier LAUGA, Préfet de la Drôme, Nathalie NIESON, Députée de la Drôme, Didier GUILLAUME, Sénateur de la Drôme, Président du Conseil Général, Jean BESSON, Sénateur de la Drôme, Président d'Energie SDED, Viviane HENRY, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale.
- « Semaine Bleue » : plusieurs ateliers sont prévus par le CCAS de Moras-en-Valloire, 5 intervenants gratuits, thème « A tout âge, je prends soin de moi », ateliers intergénérationnels (collaboration avec l'école).

Quelques dates :

- Réunion de territoire de la communauté de communes : à Epinouze le 9 juillet.
- Conseil communautaire à Anneyron le 10 juillet.
- Signature convention communauté de communes et ADN à St Vallier le 11 juillet.
- Mariage le 12 juillet.
- Feu d'artifice intercommunal à Lapeyrouse Mornay le 14 juillet.
- Réunion commission « conseil municipal des jeunes » le 15 juillet.
- Commission Rivières communauté de communes le 16 juillet.
- Parrainages civils le 26 juillet.
- Commission Communication le 4 août.

- Concert chorale à l'église de Moras le 15 août.
- Parrainage civil le 16 août.
- Rentrée scolaire des élèves le 2 septembre.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : Lundi 15 Septembre à 18h30.**

Toutes les délibérations inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et faute d'autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance et remercie ses participants.